

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 7 NOVEMBRE 2011 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LINCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum, Messieurs les Conseillers Abraham Gonshor Jack Edery, Leon Elfassy et Michael Goldwax formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

ABSENT : Conseiller Harvey Shaffer

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Richard Sun, Directeur Général et M^e Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2011-902

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- **10.4** Création d'une nouvelle fonction et d'un nouveau poste de « Directeur des ressources matérielles et technologiques »
- **10.5** Nomination de Mons Michel Richard, à titre de « Directeur des ressources matérielles et technologiques »

Adoptée

2011-903

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU;

- QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 octobre 2011 soit adopté dans la forme soumise.

Adoptée

2011-904

PUBLICATION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le Maire a présenté à cette séance son rapport sur la situation financière de la municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le rapport du Maire sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2011 soit distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

Adoptée

À 21h24, le Conseiller Abe Gonshor s'absente temporairement de l'assemblée et revient y assister à 21h25.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2011-905

DÉPÔT - DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les déclarations des intérêts pécuniaires du maire William Steinberg et des conseillers Bonnie Feigenbaum, Abraham Gonshor, Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax and Harvey Shaffer ont été déposées conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

2011-906

AUTORISATION POUR LE MAIRE À SIGNER UNE ENTENTE AVEC LE MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS POUR LE PROGRAMME DE « CLIMAT MUNICIPALITÉS » - VOLET 1

CONSIDÉRANT QUE le Ministre du développement durable de l'environnement et des parcs offre aux municipalités le programme «climat municipalités» qui consiste en l'élaboration d'un inventaire des émissions de gaz à effet de serre et d'un plan d'action prévoyant leur réduction;

CONSIDÉRANT QU'une convention doit intervenir entre le Ministre du développement durable de l'environnement et des parcs et la Ville de Hampstead relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Climat municipalités - Volet 1*;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Abe Gonshor et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le Directeur des travaux publics soit autorisé à signer, pour la Ville de Hampstead, l'entente concernant le Programme *Climat municipalités - Volet 1*.

Adoptée

2011-907

APPROBATION – PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS 2011-2012 ET PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE 2011-2012 DU CLD CENTRE-OUEST / CENTRE WEST

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des documents transmis le 5 octobre 2011 par le Directeur d'arrondissement de Saint-Laurent relativement au CLD Centre-Ouest / Centre West;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Abe Gonshor et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal de la Ville de Hampstead approuve la Programmation des activités 2011-2012 et la Programmation budgétaire 2011-2012 du CLD Centre-Ouest / Centre West.

Adoptée

2011-908

PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTREAL

ATTENDU que le Service de Police de la Ville de Montréal est prêt à coopérer avec la Ville de Hampstead dans le but de faciliter l'institution de poursuites pénales en vertu du règlement sur les nuisances dans les dossiers d'infractions relatives à des graffitis, ainsi que des recours civils en dommages qui en résultent;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

ATTENDU que le Service de Police de la Ville de Montréal est disposé à communiquer les renseignements personnels qu'il peut détenir concernant des incidents de ce genre;

ATTENDU que la transmission de renseignements personnels entre organismes publics est autorisée pour des fins de mise en application des lois;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- 1) Que la Ville de Hampstead accepte les termes du protocole d'entente proposé par le Service de Police de la Ville de Montréal, pour établir les directives applicables à la transmission de renseignements personnels en matière de graffitis.
- 2) Que ce protocole d'entente soit en vigueur pour un an, et soit tacitement reconduit à son terme, à moins que l'une des parties donne un avis contraire à l'autre partie.
- 3) Que le Directeur de la Sécurité publique soit autorisé à signer ce protocole d'entente au nom de la Ville de Hampstead.

Adoptée

2011-909

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 791 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727 DE LA VILLE DE HAMPSTEAD, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 728 RÈGLEMENTANT LES OPÉRATIONS CADASTRALE À LA VILLE DE HAMPSTEAD, LE RÈGLEMENT NUMÉRO 730 CONCERNANT LES PERMIS ET CERTIFICATS ET LE RÈGLEMENT NUMÉRO 759 CONCERNANT LA DÉMOLITION DE BÂTIMENTS

ATTENDU QU'avis de motion du règlement n° 791 a été donné lors de la séance ordinaire du 6 septembre 2011 et que les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter le règlement n° 791 intitulé : «règlement modifiant le règlement de zonage numéro 727 de la Ville de Hampstead, le règlement de lotissement numéro 728 règlementant les opérations cadastrale à la Ville de Hampstead, le règlement numéro 730 concernant les permis et certificats et le règlement numéro 759 concernant la démolition de bâtiments.»

Adoptée

2011-910

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO.775-1 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.775 CONCERNANT LE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA).

ATTENDU QU'avis de motion du règlement n° 775-1 a été donné lors de la séance spéciale du 26 septembre 2011 et que les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Abe Gonschor et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter le règlement n° 775-1 intitulé : «règlement modifiant le règlement no.775 concernant le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)».

Adoptée

2011-911

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 792– TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2012

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Jack Edery qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 792 décrétant et imposant les taxes pour couvrir les dépenses de la Ville pour l'année 2012.

2011-912

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 17 OCTOBRE 2011

Chaque membre du Conseil en ayant reçue copie, la Greffière dépose le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme, tenue le 17 octobre 2011.

Le Conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par la Greffière.

2011-913

DEMANDE AUTORISANT DES MODIFICATIONS DE FAÇADE À UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ AU 18, PLACE HOLTHAM, LOT NO.: 2 090 017, ZONE RB-4 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant **des plans et élévations** pour des modifications d'une façade à un bâtiment unifamilial détaché au 18, Place Holtham et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 17 octobre 2011 soit *approuvé*, le tout conforme aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2011-914

DEMANDE AUTORISANT UN AJOUT DE PLAIN-PIED DANS LA COUR ARRIÈRE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ AU 2, CHEMIN HOLLY, LOT NO.: 2 089 355, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant **des plans et élévations** pour un ajout de plain-pied dans la cour arrière à un bâtiment unifamilial détaché au 2, Chemin Holly et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 17 octobre 2011 soit *conditionnellement approuvé*, le tout ne respectant pas les dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectant partiellement les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775 et à la recommandation du CCU à condition que les conditions suivantes soient remplies:

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- Le rez de chaussée soit assis sur un mur de fondation continu en béton coulé;
- Éclaircissement sur les plans architecturaux montrant l'enveloppant de la toiture neuve ainsi que le surplomb par rapport à la façade du bâtiment existant.

Adoptée

À 21h40, le Conseiller Leon Elfassy s'absente temporairement de l'assemblée.

Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 2 Chemin Holly :

Aucune intervention

2011-915

DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.2, ALINÉA 1, AFIN DE PERMETTRE LA MARGE SECONDAIRE AVANT À 4,72 M (15,5 PIEDS) AU LIEU DE LA MARGE PRESCRITE DE 6,1 M (20,0 PIEDS) AFIN D'AUTORISER UN AJOUT DE PLAIN-PIED DANS LA COUR ARRIÈRE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ AU 2, CHEMIN HOLLY, LOT NO.: 2 089 355, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES # G-18-0005)

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure du Règlement de zonage numéro 727, article 6.2, alinéa 1, afin de permettre la marge secondaire avant à 4.72m (15,5 pieds) au lieu de la marge prescrite de 6.1m (20,0 pieds) afin d'autoriser un ajout de plain-pied dans la cour arrière d'un bâtiment unifamilial détaché;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme, à sa séance du 17 octobre 2011, a recommandé *d'approuver* la demande de dérogation mineure ci-dessus;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal *approuve* la demande de dérogation mineure décrite ci-dessus pour l'immeuble situé au 2, Chemin Holly sur le lot 2 089 355, Zone RA-2.

Adoptée

2011-916

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2011

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois d'octobre 2011 a été soumise au Conseil.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Abe Gonshor et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE la liste des déboursés pour la période du 29 septembre 2011 au 31 octobre 2011, au montant de 1 073 678.37\$, est par la présente approuvée (603,128.31\$ pour les chèques et 470 550.06\$ pour les paiements en ligne).

Adoptée

2011-917

DÉPÔT DU DEUXIÈME ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE FISCALE 2011

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier de la Ville a déposé les états comparatifs suivants pour le deuxième semestre de 2011 :

- 1) état comparatif des revenus et dépenses de l'exercice financier 2011 réalisé jusqu'au 30 septembre et ceux de l'exercice financier 2010 réalisé au cours de la période correspondante; et
- 2) état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier 2011 au moment de la préparation de l'état, et ceux qui ont été prévus par le budget de 2011.

2011-918

AUTORISATION DE PAYER LA QUOTE-PART DE LA VILLE DANS LES DÉPENSES DU PROGRAMME DE HOCKEY MINEUR ET DES HEURES DE GLACE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead participe au programme de hockey maison à Montréal-Ouest sous la supervision de l'Association récréative civique de Montréal-Ouest;

CONSIDÉRANT la participation anticipée des résidants de la Ville de Hampstead audit programme de Hockey, la somme prévue pour la saison Automne 2011 /Hiver 2012 est d'approximativement 106 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE, sur recommandation du Directeur des Services Communautaires, un dépôt à titre de paiement partiel en début de saison est considéré justifié et ce, considérant la participation de la Ville de Hampstead aux services d'une organisation à but non lucratif;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le Conseil approuve le paiement de cette dépense en trois (3) versements suivants:

- | | |
|------------------------------|--|
| 1 ^{er} versement: | Au plus tard 31 octobre 2011 – Paiement partiel des frais d'inscription des clients – 25 000 \$; |
| 2 ^{ième} versement: | Au plus tard 31 décembre 2011 – Deuxième paiement partiel des frais d'inscription des clients – 25 000 \$; |
| 3 ^{ième} versement: | A la fin de la saison – Le solde des coûts du programme mais n'excédent pas la somme de 60 000\$. |

Adoptée

À 21h43, le Conseiller Leon Elfassy revient assister à l'assemblée.

2011-919

CONTRAT POUR LA FOURNITURE DU SEL DE DÉGLAÇAGE – HIVER 2011/2012

CONSIDÉRANT QUE l'adoption de la résolution 2011-794 le 20 juin 2011 a permis à la Ville de Hampstead de faire partie de l'appel d'offres publiques regroupés de la Ville de Montréal, pour la fourniture de sel de déglacage pour l'hiver 2011/2012;

CONSIDÉRANT QU'en résultat de l'appel d'offres publique 11-11666 de la Ville de Montréal, Sifto Canada Corporation est le fournisseur retenu pour la Ville de Hampstead;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Abe Gonschor et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- DE, ratifier la résolution CG00 0309 adoptée le 28 septembre 2011 par la Ville de Montréal octroyant le contrat pour la fourniture de sel de déglacage pour l'hiver 2011/2012 à Sifto Canada Corporation pour les coûts suivants :

Fourniture de sel de déglacage en vrac :	67,00 \$/tm
Frais de livraison :	3,45 \$/tm

N.B. utilisation approximative de 1 300 tonnes métriques

Les taxes sont applicables sur les prix ci-dessus

Livraison à notre demande uniquement

Le certificat du trésorier n° 11-034, daté du 18 octobre 2011, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2011-920

EMBAUCHE DE M. MICHEL PILON, À TITRE DE « COMMANDANT – SÉCURITÉ PUBLIQUE »

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Abe Gonschor et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- **D'EMBAUCHER M. MICHEL PILON, à titre de « Commandant – sécurité publique »** à compter du 8 novembre 2011, et ce, aux conditions usuelles ainsi qu'aux conditions décrites dans le contrat signé, le 12 octobre 2011, par Monsieur Pilon et la Ville, représentée par son directeur des ressources humaines, contenu dans le dossier confidentiel « Personnel » détenu dans le bureau du Directeur des ressources humaines;

Le certificat du trésorier no 11-035, daté du 1^{er} novembre 2011 atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2011-921

SUSPENSION DE L'EMPLOYÉ #1025

ATTENDU QUE le Conseil, par la voie de la résolution 2011-900, a ratifié une suspension sans traitement pour fins d'enquête de l'employé # 1025 par le directeur général le 29 septembre 2011, conformément à l'article 113 de la Loi des cités et villes;

ATTENDU QUE ladite suspension sans traitement avait été imposée en attendant les conclusions de l'enquête;

ATTENDU QUE l'enquête est maintenant complétée et l'employé est revenu au travail;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- **QUE LE CONSEIL**, ayant enquêté, impose une suspension de trois (3) jours sans traitement à l'employé #1025, au moment qui sera précisé par le directeur général.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2011-922

CONGÉDIEMENT ADMINISTRATIF DE MONSIEUR UMBERTO GINOCCHIO

ATTENDU QUE Monsieur Umberto Ginocchio est absent du travail depuis près de six (6) ans, soit depuis le mois de janvier 2006;

ATTENDU QUE Monsieur Umberto Ginocchio est totalement incapable de reprendre son emploi d'agent de bureau;

ATTENDU QUE la Ville n'a aucun espoir raisonnable que Monsieur Umberto Ginocchio puisse reprendre le travail dans un avenir prévisible;

ATTENDU QU'aucun accommodement raisonnable n'est possible dans les circonstances;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Abe Gonshor et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- **QUE LE CONSEIL**, ayant enquêté, destitue et met fin à l'emploi de Monsieur Umberto Ginocchio à compter d'aujourd'hui.

Adoptée

2011-923

CRÉATION D'UNE NOUVELLE FONCTION ET D'UN NOUVEAU POSTE DE « DIRECTEUR DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES »

Il est proposé par le Conseiller Abe Gonshor, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- DE créer une nouvelle fonction cadre de « **Directeur des ressources matérielles et technologiques** » laquelle est classée au niveau IV;
- DE pourvoir à un (1) poste dans la nouvelle fonction.

Adoptée

2011-924

NOMINATION DE M. MICHEL RICHARD, À TITRE DE « DIRECTEUR DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES »

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- De promouvoir **M. Michel Richard** à titre de « **DIRECTEUR DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES** » à compter du 8 novembre 2011, aux conditions usuelles prévues dans la « Politique de rémunération des cadres » ainsi qu'à la « Politique concernant les conditions et avantages des cadres de direction » de la Ville de Hampstead;

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2011-925

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s)William Steinberg
Dr William Steinberg, Maire

(s) Nathalie Lauzière
Me Nathalie Lauzière, Greffière